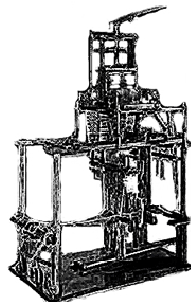


LE BISTANCLAQUE

l'outil pour tisser les luttes

le journal de la section du Rhône, financé par ses adhérents



EDITO

SEPTEMBRE 2012

FAIRE DU NEUF !

Enfin ils sont partis ! Exit Nicolas SARKOZY, son gouvernement et son factotum à la DFGIP P. Parini. **Nous ne les regretterons pas !**



La CGT a contribué avec d'autres à cette défaite salutaire pour l'économie, la démocratie et, espérons le, le Service Public. Nous avons été la seule organisation à appeler clairement à ne pas voter pour le Président sortant et à dénoncer son bilan social catastrophique !

Les premières rencontres avec les Ministres actent un changement de méthode et certaines mesures annoncées vont dans le bon sens (abandon de la TVA sociale, fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, fiscalité du patrimoine, etc...) mais **le faible relèvement du SMIC, la poursuite des suppressions d'emplois et le gel des salaires des fonctionnaires ne sont pas acceptables.**

L'AUSTERITE N'EST PAS LA SOLUTION MAIS LE PROBLEME !

La poursuite de cette politique va, comme en Grèce et en Espagne, ruiner notre économie et provoquer une casse sociale sans précédent ! L'austérité, les fonctionnaires la vivent depuis trop longtemps : gel du point indiciaire, instauration du jour de carence, augmentation de la cotisation vieillesse.

Il y a d'autres solutions pour assainir les finances publiques et réduire la dette (**voir article page 2**). Il est nécessaire de débattre et d'élaborer ensemble des revendications et une démarche pour imposer une autre politique.

Dès septembre, nous irons à votre rencontre dans les postes, dans les Hôtel des Finances Publiques, venez débattre des problèmes vécus au quotidien.

LE CHANGEMENT C'EST VOUS !

Dès le mois de juin nous avons fait le choix d'interpeller la Direction sur de nombreux problèmes locaux notamment lors d'un Comité Technique Local sur le rôle des auxiliaires dans la campagne IR (**compte rendu page 3**) et lors d'une audience avec M. Rivard avec un relatif succès convenons en !

C'est par une présence constante, une défense inconditionnelle des revendications et des droits des personnels (nos élus en CAPL en ont fait une fois de plus la démonstration) que le syndicalisme CGT démontre son utilité.

Si cette conception démocratique vous convient n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le nombre, c'est la force ! Le véritable changement ne peut se réaliser que grâce aux luttes et au rapport de force. S'informer, c'est lutter contre la résignation.

ENEZ DEBATTRE !

- La dette publique
- CTL
- Tension sur les crédits
- Brèves

Chaleur en août, rentrée sociale encore plus chaude en septembre !

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT VA AGGRAVER LE PROBLEME DE LA DETTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DU COLLECTIF POUR UN AUDIT CITOYEN DE LA DETTE PUBLIQUE, 3 JUILLET 2012

Jean-Marc Ayrault a mis la « dette publique écrasante » au cœur de son discours de politique générale. Mais la politique qu'il engage (réduction à marche forcée du déficit public et ratification du Pacte budgétaire), loin de résoudre le problème de la dette, mène la France et l'Europe dans l'impasse de la dépression.

C'est Jean-Marc Ayrault qui l'a dit : « **le poids de la dette est devenu écrasant. L'État verse ainsi près de 50 milliards d'euros par an à ses créanciers.** Cette somme représente la première dépense, juste devant le budget de l'Éducation nationale; elle est supérieure aux budgets de la recherche, de la justice et de la sécurité réunis. C'est inacceptable ! La dette, c'est moins d'écoles, moins de crèches, moins d'hôpitaux, moins de transports publics... » (discours de politique générale, 02/07/2012).

Le collectif pour l'audit citoyen de la dette publique s'est créé pour soumettre ces questions au débat public. Mais JM Ayrault n'y répond pas.

D'où vient cette dette ? Quelles alternatives à l'austérité, destructrice des solidarités ?

Au contraire, le Premier ministre prend ce « poids écrasant » comme une donnée indiscutable. Pour y remédier, il reprend l'objectif affiché par François Hollande, une réduction à marche forcée du déficit public, visant 3% du PIB dès 2013 et le déficit « zéro » en 2017.

Cette stratégie est suicidaire pour le gouvernement, pour la France et pour l'Europe. **En généralisant l'austérité, l'Union Européenne creuse sa propre tombe, et le gouvernement français montre l'exemple.** Oubliés les échecs de Zapatero et de Papandréou, négligées les leçons des années 1930 et l'échec tragique des politiques déflationnistes alors

menées. L'austérité va aggraver la récession déjà installée, et empêcher la réduction des déficits. Elle enclenche un cercle vicieux de destruction sociale et démocratique. Elle bloque tout espoir de transition écologique, pourtant évoquée à plusieurs reprises dans le discours de JM Ayrault.

Le gouvernement estime que le sommet des 28-29 juin 2012 marque la « renégociation » du Pacte budgétaire promise par François Hollande pendant la campagne électorale, justifiant ainsi la prochaine ratification du Traité par le Parlement. Ce nouveau traité « Merkozy » institue la soi-disant « règle d'or » de l'équilibre budgétaire et prévoit des sanctions automatiques pour les pays désobéissants. Une étape sera ainsi franchie, non pas celle de « l'intégration solidaire » comme le prétend le Premier ministre, mais celle de l'austérité perpétuelle.

Or personne en Europe, hormis le gouvernement français, ne prétend que le traité a été réellement renégocié. Le soi-disant « Pacte pour la croissance » de 130 milliards adopté le 29 juin ne fait que mettre de nouveaux habits à des fonds déjà existants ou fortement hypothétiques. Ces mesures ne pèseront rigoureusement rien face à la mécanique dépressive sanctifiée par le Pacte

budgétaire. Conformément aux engagements de François Hollande devant les électeurs, les députés de la majorité présidentielle ne doivent pas ratifier ce Pacte budgétaire inchangé.



Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique réitère sa demande qu'un véritable audit contradictoire et pluraliste soit mené, mettant en débat les origines de la dette publique et les solutions alternatives à l'austérité.

Plus d'info sur le Collectif pour l'audit citoyen de la dette publique : <http://www.audit-citoyen.org/>
Le Rapport alternatif d'audit de la dette et des finances publiques est disponible sur notre site et accessible depuis l'intranet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/069/spip.php?article240>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 28 JUIN 2012

Trois sujets étaient à l'ordre du jour :

- Bilan de la mise en place des accueils
- Mouvement de géomètres
- Nouvelle règles de vie quotidienne au futur CFP Villeurbanne

BILAN DE L'ACCUEIL : Tout va bien sur tous les sites et les effectifs ont été correctement calibrés. Extrait du bilan : « *En conclusion, ce premier bilan de la fusion, sous l'angle "mise en place des équipes d'accueil" est plutôt positif, grâce notamment à un investissement très important en matière de pilotage, une concertation très large de tous les acteurs, un engagement des équipes sur le terrain et des mesures de soutien mises en place par la direction* ». Cette conclusion occulte les difficultés des conditions de travail des agents. L'autisme de la direction a poussé les agents de la CAE à des actions de contestations et de grève. Ces points ont été régulièrement évoqués lors des rencontres avec la direction.

Nos demandes de création de postes, identifiés sur le tableau des emplois, ne sont toujours pas satisfaites. Malgré tout, la Direction reconnaît une nécessité de spécialiser les postes d'accueil, et à terme un pastillage de ceux-ci. Cela ne va toujours pas dans le sens de la création d'emplois. L'affectation sur les postes d'accueil se fera selon trois critères, la volonté, la compétence ou la résignation.

La direction reconnaît que l'augmentation de l'accueil physique est nationale. De plus le questionnement par courriel a augmenté de 40% par an (47 000 en 2009 , 95 000 en 2011).

Devant ces faits nos revendications de créations d'emplois, et de sauvegarde des missions, ne sont toujours pas d'actualité. Au contraire, une réflexion sur les missions doit avoir lieu pour éviter que la situation ne devienne plus que tendue !

Si réflexion il doit y avoir, nous ne pensons pas que celle-ci doive conduire à l'abandon de missions. Il est bien sur indispensable de donner les moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer la charge de travail dans les services d'accueil. Par exemple, nous avons attiré l'attention de la direction sur la sécurisation de la chaîne des quitus donnés aux particuliers, pour la régularisation des véhicules en provenance des états membres de l'union européenne.

DEUXIEME POINT : Il était sans objet puisque personne ne bouge....

TROISIEME POINT : Les règles de vie quotidiennes ont été adoptées par une large majorité des agents des 3 services (CDI, SIE, Trésorerie) 92 pour et 1 contre.

QUESTIONS DIVERSES :

✓ **Quelle suite à notre lettre ouverte sur l'emploi des auxiliaires :**
La Direction est consciente des difficultés en matière d'emploi. Elle reconnaît que les agents souffrent de voir recruter des auxiliaires pour faire leur travail alors que l'on supprime leurs emplois. C'est pourquoi, les chefs de services ont été prévenus : les auxiliaires ne doivent pas être employés pour saisir les déclarations 2042. Si cela perdurait, les conséquences en seraient tirées, c'est-à-dire que les chefs de service en cause ne seraient pas dotés d'auxiliaires l'année prochaine.

✓ **Situation des trésoreries du Grand Lyon, et de Lyon Municipale** : Aucune réflexion ne pouvait être engagée sans l'accord des deux ordonnateurs (Président du grand Lyon et Maire de Lyon). L'accord a été donné ! Facile quand la même personne assure les deux fonctions ! Une réflexion peut être engagée sur le sujet, rien n'est décidé à ce jour. Bien sûr si cette réflexion débouche sur une réorganisation, le CT sera consulté.

✓ **Situation de Villefranche**
Rivoli : Il nous a été répondu que le bail était renouvelé pour une durée de 18 mois. C'est bien court ! La pérennité du site ou du service est-elle si incertaine ? Un groupe de travail national réfléchit à la spécialisation des trésoreries hospitalières. Ceci répond à une demande des hôpitaux qui souhaitent avoir des interlocuteurs spécifiques connaissant les problématiques particulières de ce secteur. On peut supposer que localement la DRFIP n'est pas en reste !

Il n'y a pas besoin de consulter un augure pour craindre des fusions-réorganisations de services avec leurs lots de mauvais coups : évaporation (pas naturelle) des emplois, dégradation des conditions de travail et recul du service public.

Fermer le ban !

LA COMMUNICATION AU DETRIMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Comme prévu, les crédits de fonctionnement prévisionnels pour 2012 sont en forte baisse (-18%). Parmi les postes de dépenses qui touchent au plus près le quotidien des agents, on peut citer les fournitures/papier (Lyreco) et les cartouches d'encre (UGAP). Ceux-ci ont subi parfois une baisse de moitié voir des trois quarts. Cette baisse ne permettra pas à certains postes comptables d'acheter les fournitures nécessaires pour finir l'année dans de bonnes conditions. C'est pas faute d'avoir dénoncé la réduction des crédits lors du CTL qui présentait le budget.

La seule réponse apportée par le service logistique de la DRFIP est de faire un transfert entre les deux enveloppes (Lyreco et UGAP), solution qui n'est pas du tout satisfaisante. dans la mesure où il faudra au final choisir entre le papier et l'encre. De manière générale, il faudrait que la direction se rende bien compte que la dématérialisation n'est pas possible tout le temps et qu'elle n'est pas forcément la solution miracle pour réduire considérablement les dépenses publiques. D'autant plus que les collectivités locales n'y sont pas forcément favorables.

De plus, le Directeur Régional a rappelé que les réserves prévues au budget ne seront pas utilisées pour les services mais destinées à combler en partie le déficit budgétaire. On peut donc légitimement se poser la question de l'intérêt d'affecter dans les directions des crédits en réserve. La DG devrait revoir sa politique et assurer les moyens de fonctionnements des services.

Localement, la répartition des crédits de fonctionnement est à revoir au vu notamment des dépenses de communication qui sont opérées. En effet, les nombreuses réunions de cadres, en particulier des chefs de service, qui ont lieu de manière mensuelle, ont un coût non négligeable notamment en frais de transport/repas et temps de travail, sans parler de la pertinence de réunir aussi souvent les cadres. L'ironie de la situation est que la direction en profite pour faire passer le message de la nécessité d'effectuer des économies.

Quelle est l'équivalence en consommables et en fournitures d'une réunion de chefs de services ? Sans aucun doute le budget annuel d'une trésorerie de taille importante !

On peut encore citer d'autres dépenses inutiles tels que les « audit imprimantes » qui sont réalisés par la DISI. Par exemple pour un poste comptable, une demie journée d'un agent de l'assistance avec un cadre supérieur pour conclure qu'il faut remplacer à l'identique une imprimante défectueuse dans un délai de 3 mois. Mais de qui se moque-t-on ?

Les conditions de travail des agents sont donc encore une fois négligées (économies sur le chauffage, entretien des locaux, mobilier...) au profit d'actions de communication ou d'audits peu utiles. A entendre le directeur régional, il n'a aucune marge de manœuvre budgétaire et on ressent un certain fatalisme de sa part face à cette situation.

Nous ne sommes pas dupes ! Les agents se rendent bien compte qu'on se moque d'eux.

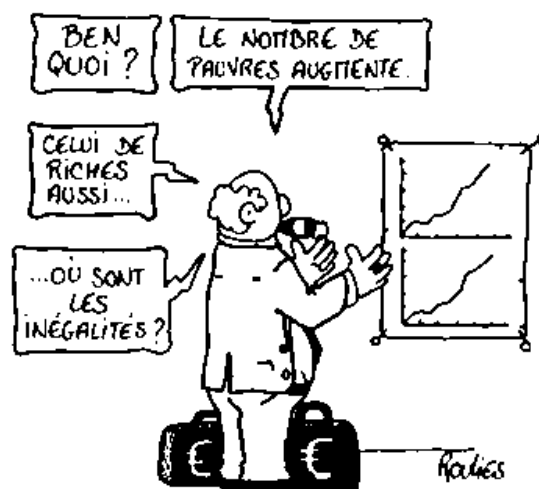
DU SAVON A LA CAE !

Après plus d'un mois d'absence, le savon est de nouveau présent dans la tuyauterie de la CAE.

DEMENAGEMENT EN CHAÎNE ?

Le départ des services de Villeurbanne implanté à la CAE va libérer quasiment un plateau. Comment va-t-il être occupé ensuite ? Des rumeurs (des certitudes pour certains !) laissent entendre que les brigades de la DIRCOFI y seraient installées. En CHS-CT, le président (M. Moncéré) dément toute rumeur concernant l'installation des brigades de la DIRCOFI au 8^{ème} étage de la CAE. S'agissant du redéploiement des services de la DGFIP sur Lyon, rien n'est encore arrêté. Une réflexion est toutefois en cours avec en priorité le regroupement des services informatiques de la DISI sur le site de l'ESI Lumière, avec en conséquence de la surface disponible à Vivier Merle.

SOCIAL :
LES INÉGALITÉS SE CREUSENT.



Lyon, le 29 août 2012